

COMMUNIQUE

Dans le cadre du projet Ngirank'abandi, l'ANSS-Santé PLUS lance un avis d'appel d'offres pour le marché de fourniture de services d'hébergement d'un serveur pour une instance DHIS2 y compris la maintenance et le support technique aux utilisateurs.

Par le présent avis d'appel d'offres, l'ANSS-Santé PLUS invite les soumissionnaires intéressés à retirer ou consulter les cahiers de charges affichés à la Direction Exécutive de l'ANSS-Santé PLUS, au projet Ngirank'abandi ou sur son site web : www.anssburundi.bi. Les offres sous plis fermés, adressées à Monsieur le Chief of Party du Projet Ngirank'abandi seront déposées au secrétariat de la Direction Exécutive sise à Kigobe Sud, Avenue Muhabo N°6 au plus tard le **19 septembre 2023 à 10h**. Aucune offre ne sera reçue après que la séance d'ouverture et d'analyse des offres ait été déclarée ouverte. La séance d'ouverture et d'analyse des offres est prévue le **19/9/2023** au siège de la Direction Exécutive de l'ANSS à **10h5** en présence des soumissionnaires qui le souhaitent.

Chief of Party

Pascal NIYORUGIRA



CAHIER DES CHARGES POUR L'HEBERGEMENT D'UN SERVEUR POUR UNE INSTANCE DHIS2

1. Objet

Dans le cadre du Projet « Ngirank'abandi » financé par USAID/PEPFAR, l'Association Nationale de Soutien aux Séropositifs et malades du SIDA (ANSS-Santé PLUS) lance un avis d'appel d'offres pour la fourniture des services d'hébergement d'un serveur pour une instance DHIS2 y compris la maintenance et le support technique aux utilisateurs.

Par le présent avis d'appel d'offres, l'ANSS-Santé PLUS invite les soumissionnaires intéressés à faire une manifestation d'intérêt par le biais du dépôt des offres. Les soumissionnaires obtiennent et consultent les cahiers de charges affichés au projet Ngirank'abandi Activity, à la Direction Exécutive de l'ANSS-Santé PLUS ou sur son site web : www.anssburundi.bi à partir du 12 septembre 2023.

Les offres sous plis fermés, adressées à Monsieur le Chief of Party du Projet « Ngirank'abandi Activity » seront déposées tous les jours ouvrables de 8h à 16h au plus tard **le 19 septembre 2023 à 10h** au secrétariat de la Direction Exécutive sise à Kigobe Sud, Avenue Muhabo N°6, B.P 4152, Tél. : + 257 22 23 92 32, ou à l'adresse email : anss_turiho@yahoo.fr

Aucune offre ne sera reçue après que le Président de la commission ait déclaré la séance d'ouverture et d'analyse des offres ouverte. En outre, aucune enveloppe ne doit mentionner le nom du soumissionnaire.

La séance d'ouverture des offres est prévue le même jour **le 19 septembre 2023** au siège de la Direction Exécutive de l'ANSS à **10h 5 minutes** en présence des soumissionnaires qui le désirent.

2. Autorité contractante et source de financement.

L'autorité contractante est l'Association Nationale de Soutien aux Séropositifs et malades du Sida-Santé PLUS « ANSS-Santé PLUS » à travers le projet Ngirank'abandi Activity.

3. Condition de participation.

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions, à toute personne morale ou physique répondant aux conditions administratives et techniques telles qu'énoncées dans le présent document.

4. Critère d'exclusion

N'est pas admise à participer à cet appel d'offres toute personne physique ou morale :

- Qui s'est rendue coupable de fausses déclarations à l'occasion des renseignements pour sa participation à un appel d'offres antérieur ;
- Qui s'est vu suspendre pour une durée temporaire dans l'exécution d'un marché quelconque attribué par l'association ;
- Qui a des antécédents relatifs à la mauvaise exécution (exécution partielle, tardive ou désistement...) du marché de l'association sans que la responsabilité incombe à l'ANSS-Santé PLUS ;
- Qui n'a pas honoré ses engagements sans motif valable vis-à-vis de l'ANSS-Santé PLUS en rapport avec l'exécution d'un marché quelconque.

5. Consultation et acquisition du dossier d'appel

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu et consulté tous les jours ouvrables de 8h00' à 16h00' à l'adresse suivante jusqu'au 19 septembre 2023 : « Secrétariat de la Direction Exécutive de l'ANSS-Santé PLUS sise à Kigobe Sud, Avenue Muhabo N°6 » ou au projet Ngirank'abandi Activity sis à Kigobe Sud, Avenue Murembwe n° 4.

Le dossier d'appel à manifestation d'intérêt peut également être consulté sur le site web de l'ANSS : www.anssurundi.bi, à partir du 12 septembre 2023.

6. Présentation de l'offre

6.1 Critères administratifs de l'offre

L'offre comprendra les documents suivants :

- a) Une lettre de soumission de l'offre, datée et signée par la personne habilitée ;
- b) Une copie du registre de commerce ;
- c) Une copie du numéro d'identification fiscale (NIF) pour les locaux et son équivalent pour les non locaux ;
- d) Une attestation d'assujettissement à la TVA pour ceux qui sont assujettis ;
- e) Les coordonnées complètes de l'adresse fixe de la société.

6.2 Critères techniques de l'offre

Les conditions de soumission sont les suivantes :

- Être une organisation spécialisée dans les systèmes de données et les technologies de l'information active dans le secteur de la santé ;
- Être une organisation spécialisée dans les systèmes de données en utilisant l'outil DHIS2, des applications connexes et des outils de collecte de données mobiles ;
- Avoir une expérience dans la mise en place des systèmes de données pour la santé ;
- Avoir un personnel compétent pour assurer le support technique et le renforcement des capacités selon les besoins.

Documents à présenter :

- a) Au moins une attestation de services rendus pour avoir exécuté des travaux similaires pour le compte d'une organisation quelconque avec preuve (attestation de bonne fin ou contrat)
- b) Fournir les CV détaillés d'au moins trois personnes clés qui auront la charge de la réalisation de ces prestations
- c) Préciser le coût et modalités de paiement des services en précisant le prix par mois et/ou forfait pour les instances DHIS2 et le support technique.

Ces documents (6.1 et 6.2) doivent être placés dans une enveloppe portant clairement les mentions « Offre technique et financière pour la fourniture des services d'hébergement d'un serveur pour une instance DHIS2 y compris la maintenance et le support technique aux utilisateurs ».

Les offres doivent être paginées, paraphées et comprendre une table des matières.

7. Spécifications des services à fournir

Le soumissionnaire devra fournir l'hébergement d'une instance DHIS2. L'ANSS-Santé Plus devra avoir accès à :

1. Un serveur test (petite instance)
2. Un serveur de production (moyenne instance)
3. Une application de visualisation des données

Dans le cadre du contrat d'hébergement, le fournisseur assure :

1. Une surveillance active à la fois de la base de données et du serveur d'application.
2. L'assurance de sauvegardes externes nocturnes des serveurs de base de données.
3. L'installation des mises à jour annuelles de la version et de toutes les mises à jour de sécurité.
4. Un nom de domaine et un "certificat SSL" pour le cryptage du trafic.

5. Des correctifs réguliers du système d'exploitation et des paquets pour les mises à jour de sécurité.

Outre les services d'hébergement, le fournisseur doit pouvoir proposer des formules d'assistance standard que l'ANSS-Santé peut utiliser à la demande.

Ces packages peuvent être utilisés pour :

1. l'analyse du DHIS2
2. l'aide à la configuration du DHIS2
3. la formation au DHIS2
4. des conseils techniques et des questions-réponses

8. Validité de l'offre

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de trente (30) jours à partir de la date d'ouverture des offres. Les prix mentionnés dans les offres restent irrévocables.

9. Langue de l'offre

L'offre ainsi que tous les documents et correspondances concernant la soumission, échangés entre le Soumissionnaire et l'Acheteur, seront rédigés en langue française.

10. Dépôt et ouverture des offres

La date limite de dépôt est fixée au **19 Septembre 2023 à 10heures**.

Aucune offre ne sera reçue pendant la séance d'ouverture.

La séance d'ouverture et d'analyse des offres est prévue le **19 septembre 2023** au siège de la Direction Exécutive de l'ANSS-Santé Plus à **10h 5 minutes** en présence des soumissionnaires qui le souhaitent.

11. Lieu d'exécution

Les services seront livrés à l'ANSS-Santé Plus sur commande du Projet « Ngirank'abandi Activity » suivant les spécifications techniques figurant sur le bon de commande adressé au fournisseur retenu.

12. Analyses des offres

Lors de l'analyse des offres, une commission ad hoc procédera à la vérification de toutes les conditions ci-haut citées et au cas où une différence entre les montants en chiffres et en lettres se présentera, le montant en lettres prévaudra.

13. Attribution des marchés

Le marché sera attribué au soumissionnaire le mieux offrant en se référant aux offres technique et financière.

14. Délai d'exécution

Le soumissionnaire gagnant devra pouvoir livrer les services demandés dans les délais qui devront être précisés dans l'offre technique.

15. Paiements

Les paiements se feront par ordre de virement bancaire conformément aux clauses contractuelles convenues.

Fait à Bujumbura, le 11 septembre 2023

Chief of Party

Pascal NIYORUGIRA

ANSS - SANTE PLUS
SOLIDARITE - INCLUSION - RESILIENCE
N° doc
Membre de la Coalition Internationale Sida 